

# FICHE 1

## DECLARATION D'EXISTENCE D'UN PLAN D'EAU

(antérieur au 29 mars 1993)

(Article R. 214-53 du code de l'environnement)

### 1 - DEMANDEUR

#### PROPRIETAIRE

Nom Prénom ou dénomination : .....

Adresse ou siège social : .....

Date de naissance ou Numéro SIRET : .....

Tél : ..... Fax : .....

e.mail : .....@.....

### 2 - LOCALISATION DU PLAN D'EAU

Commune : ..... Lieu-dit : .....

Section(s) et n° de parcelle(s) cadastrale(s) : .....

Joindre obligatoirement :  
- une copie de l'extrait de carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup>  
- une copie de la feuille de section cadastrale

Sur chacune des cartes, indiquer en couleur la localisation du plan d'eau

### 3 - PREUVE DE L'EXISTENCE AU 29 MARS 1993

Date de création du plan d'eau : Avant 1789  Avant 1829  Avant 1993

Autre à préciser : .....

Document (s) pouvant être joint (s) pour attester de l'existence effective du plan d'eau au 29 mars 1993 (l'administration se réserve le droit de juger de la validité de la preuve apportée)

- carte ancienne (carte de Cassini....)  Acte notarié
- relevé parcellaire MSA sur lequel le plan d'eau apparaît
- Photocopie du plan cadastral (attestant la date d'édition)
- autre (ex : facture travaux ; à préciser : .....

### 4 - DESCRIPTION DU PLAN D'EAU

#### CARACTERISTIQUES GENERALES DU PLAN D'EAU

Superficie : .....ha.....a.....ca Volume approximatif : .....m<sup>3</sup>

Mode d'alimentation en eau : situation du plan d'eau par rapport au cours d'eau (cocher la case correspondante)

	1	2	3	4	5	6
Aval						Autre cas Faire schéma
Amont						
	<input type="checkbox"/> Plan d'eau en barrage sur cours	<input type="checkbox"/> Plan d'eau en dérivation du cours d'eau	<input type="checkbox"/> Cours d'eau dérivé	<input type="checkbox"/> En communication de façon discontinue en aval	<input type="checkbox"/> Sans communication avec cours d'eau	

Pour le cas n°1 (en barrage sur cours d'eau) : préciser le mode de restitution de l'eau en aval :

- par le déversoir
- par le moine
- autre (préciser) :

**Pour les cas n° 1 à 4 :**

Catégorie Piscicole du bassin versant sur lequel est situé le plan d'eau :

Première       Seconde

Première catégorie : poissons de type Salmonidés (Truite, Saumon, etc.).

Seconde catégorie : poissons de type Cyprinidés (Carpe, Barbeau, Gardon, etc.)

(voir site Fédération de pêche: [www.federationdepeche.fr/58](http://www.federationdepeche.fr/58))

Nom du cours d'eau :

Le cours d'eau est-il classé en liste 1       oui    non

Le cours d'eau est-il classé en liste 2    oui    non

(voir rubrique environnement sur site de la préfecture : [www.nievre.gouv.fr](http://www.nievre.gouv.fr))

**USAGE DU PLAN D'EAU**

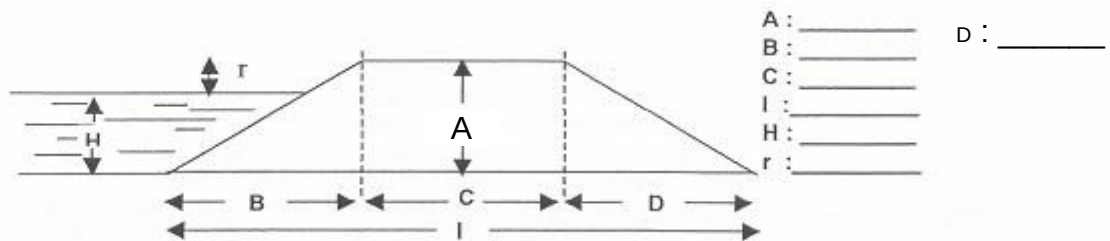
- Base nautique    Tourisme    Chasse    pêche
- Irrigation (présence d'un compteur  oui    non )
- Défense contre l'incendie connue des pompiers
- Production de poissons    oui    non si oui tonnage :  inférieur à : 20 t/an
- Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_  supérieur à : 20 t/an

**BARRAGE**

Nature des matériaux utilisés dans le corps de l'ouvrage (argile, empierrement...) : .....

Longueur du barrage : .....mètres

Cotations du barrage : sur le schéma suivant, indiquer les valeurs :



Présence de végétation (arbres ou arbustes) au niveau du barrage :  oui       non

- Facteurs susceptibles d'aggraver son instabilité : Voie d'accès  Fissures  Arbres   
 Fuites conséquentes  Présence renards hydrauliques   
 Assec

Le plan d'eau est-il resté en assec ? :  oui, durée de l'assec.....  non

**DEVERSOIR DE SECURITE**

Le plan d'eau dispose d'un déversoir de surface :       oui       non

Dimensions du déversoir : .....

Type de déversoir :       buse ou dalot       seuil maçonné  
 autre, préciser : .....

Présence de grille sur le déversoir :       oui       non

**DISPOSITIF DE PRISE D'EAU**  
**(à remplir si vous êtes dans le cas des schémas 2 et 3)**

Dimensions de la prise d'eau (joindre un schéma coté) :.....

Présence de grille au niveau de la prise d'eau :  oui  non

Ce dispositif permet-il le maintien du débit réservé dans le cours d'eau à l'aval ? (à préciser sur le schéma de la prise d'eau)  oui  non

*(en application de l'article L 214-18 du code de l'environnement)*

**POINT DE REJET**

Cours d'eau  Fossé  Etang

**DISPOSITIF DE VIDANGE**

Ouvrage d'évacuation :  par le haut (dispositif type « moine »),  
 par le bas (vanne de fond)  
 autre à préciser :

Le plan d'eau est-il muni d'une pêcherie ou d'un dispositif permettant la récupération des poissons ?  
oui  non

Présence de grille sur la pêcherie ? oui  non  si oui espacement entre les barreaux : .....

**5 - ENGAGEMENT DU DECLARANT**

Je soussigné(e), ....., propriétaire ou représentant de la société propriétaire du plan d'eau, certifie :

- l'exactitude des renseignements fournis,
- en cas de location du plan d'eau, m'engager à informer mon locataire de la présente déclaration.

Fait à....., le.....

Signature du déclarant :

**La présente déclaration devra être transmise en trois exemplaires à la  
Direction Départementale des Territoires  
Service Eau, Forêt et Biodiversité – 2, rue des Pâtis – BP 30069 – 58020 NEVERS CEDEX  
Adresse mail : ddt-sefb@nievre.gouv.fr**

L'administration pourra exiger la production de pièces complémentaires. Par ailleurs, s'il apparaissait que l'existence et/ou le fonctionnement de l'étang pouvait présenter un risque d'atteinte grave à la préservation des milieux aquatiques, de la qualité de l'eau, de la conservation et du libre écoulement des eaux, à la continuité écologique (cours d'eau Liste 2) ou à la sécurité publique, l'administration pourra demander un dossier complet de déclaration ou d'autorisation (art L 214-6 du code de l'environnement) : dans ce cas, un courrier vous sera adressé vous indiquant la procédure à suivre et le contenu du dossier complémentaire à présenter. Le cas échéant une visite de l'ouvrage pourra être sollicitée.